

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 13110 DU 3 NOVEMBRE 2023**

**Le Maire de Larmor-Plage,**

OBJET :  
Interdiction d'accès aux chemins  
pédestres forestiers et parcs de la  
commune de Larmor-Plage

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2212-1,
- Vu le passage des tempêtes successives Céline et Ciaran,
- Les équipes d'entretien des espaces naturels de la ville de Larmor-Plage ont procédé à des premiers constats sur l'ensemble des sites et il a été constaté des bris de branches, des chutes d'arbres par dessouchage ou bris,
- Considérant que de nombreux sujets sont encore susceptibles de tomber dans les heures et jours qui viennent, il convient de fermer l'ensemble des accès aux chemins pédestres forestiers et les parcs de la commune.

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1 :** Interdiction d'accès aux chemins pédestres forestiers et parcs de la commune de Larmor-Plage jusqu'à nouvel ordre, le temps d'une sécurisation en régie ou par l'intervention d'entreprises.

**ARTICLE 2 :** Les panneaux de signalisation et l'affichage de cet arrêté sur les sites seront posés par les services de la ville de Larmor-Plage. Le présent arrêté sera publié le site internet de la commune de Larmor-Plage et une communication sur les réseaux sociaux de la ville sera réalisée afin de pouvoir informer le maximum de personnes en complément de l'affichage sur site.

**ARTICLE 3 :** Madame la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Monsieur le Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et il informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent au 3 Ctr de la Motte, 35044 Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Par délégation,  
La 1<sup>ère</sup> adjointe,**

**Patricia JAFFRE**



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Larmor-Plage, Morbihan. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LARMOR-PLAGE' at the top and 'MORBIHAN' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Patricia Jaffre'.